

Lyon

Les familles SDF de l'ex-école Montel seront prises en charge

Dimanche 11 février au soir, le collectif Jamais sans toit a fait deux annonces importantes : une partie des occupants de cette école désaffectée va être placée par la préfecture dans des hébergements d'urgence tandis que les autres seront pris en charge par la Ville de Lyon. Des annonces « prématurées » qui crispent les pouvoirs publics.

Ont-ils communiqué trop vite ? Peut-être un peu si l'on croit la réponse des pouvoirs publics. Ce dimanche, le collectif Jamais sans toit a annoncé dans un communiqué que « la mairie avait obtenu un accord avec la préfecture du Rhône » au sujet de la prise en charge des familles, qui depuis un mois, sont hébergées à l'école Montel désaffectée et transformée en centre d'hébergement d'urgence par le collectif. Soixante-trois enfants, scolarisés à Lyon vivent dans cette école en préfabriqué, installée dans un parc du 9^e arrondissement.

Avant les grandes vacances

« Un véritable soulagement pour ces familles très vulnérables, ainsi que pour les soutiens des écoles qui les accompagnent depuis des



Le collectif Jamais sans toit accueille depuis le 12 janvier plus de 63 enfants et leurs familles. Photo Marine Issartel

mois », ajoute Juliette Murtin, porte-parole du collectif.

Dans son communiqué, le collectif indique en effet que la préfecture leur aurait annoncé qu'« une cinquantaine de personnes intégreront le circuit légal de l'hébergement d'urgence mi-mars ». Les autres familles, quant à elles, seraient prises en charge par la Ville avant les grandes vacances. Un opérateur social serait mandaté par cette dernière et assurerait la

gestion du site à partir du début des vacances scolaires.

« On ne sait pas encore lesquelles seront choisies, souligne Juliette Murtin. Nous savons seulement que le critère de vulnérabilité permettra de faire le choix ». Un critère établi grâce au diagnostic social, opéré il y a une quinzaine de jours par l'association le MAS (Mouvement d'action sociale), pour demander les familles, après rendez-vous de la préfecture.

Une bonne nouvelle, donc. Mais une annonce qui passe mal pour la préfecture et la Ville.

« Une annonce prématurée »

« C'est une annonce prématurée de la part du collectif, la solution est en cours de recherche, signale Sandrine Runel, adjointe au maire en charge des Solidarités. La Ville de Lyon a décidé de s'occu-

per des familles restantes pour éviter la prise en charge à deux vitesses. » Elle précise que pendant que la mairie cherchera une solution pérenne, les familles resteront à l'école.

Une recherche loin d'être aboutie puisque l'ajointe reconnaît : « Ce n'était pas prévu, ce n'est pas notre compétence. Il va falloir se mobiliser pour trouver un opérateur social et des moyens financiers. » Le choix des grandes vacances, « c'est pour assurer aux familles une solution réunissant de bonnes conditions », ajoute l'élue socialiste.

De son côté, la préfecture indique « ne pas pouvoir confirmer le nombre de personnes avancé à ce stade » mais précise toutefois que l'ouverture des 300 nouvelles places d'hébergement d'urgence annoncée en janvier, sera utilisée « pour l'évacuation du CCVA à Villeurbanne et pour la situation de l'école désaffectée du 9^e arrondissement. Une partie des ménages présents à l'école Montel sera prise en charge dans le dispositif d'hébergement d'urgence dans un délai de plusieurs semaines après orientation par la maison de la veille sociale. »

● Marine Issartel

Lyon 7e

Le campement de migrants du square du Béguin inquiète des riverains

Cela fait presque trois semaines que des jeunes migrants en situation de recours ont trouvé refuge dans le square du Béguin et installé des tentes. Une situation qui rappelle celle vécue dans le square Sainte-Marie-Perrin et fait craindre aux riverains qu'elle ne s'éternise.

Ils craignent que l'histoire se répète. Qu'elle se termine comme dans le 3^e arrondissement où durant plus de six mois un campement de migrants avait occupé le square Sainte-Marie-Perrin, à côté du siège de la Métropole de Lyon, rue Garibaldi avant qu'une solution soit trouvée, notamment avec le diocèse de Lyon. Alors ils interpellent les pouvoirs publics au sujet de ce qui est en train de se produire sous leurs fenêtres, dans le quartier dans lequel ils vivent.

Des courriers de copropriétaires ont été envoyés le 24 janvier et le 8 février à la mairie du 7^e arrondissement et le 4 février à la préfète du Rhône pour signaler

que depuis le 21 janvier, une soixantaine de jeunes migrants a trouvé refuge dans le square du Béguin, rue Bâtonnier Jacquier. Des courriers pour l'heure restés sans réponse.

« Demande a été faite aux jeunes de respecter la réglementation du square et la tranquillité des riverains »

« Si nous ne remettons pas en question le principe de l'accueil de ces jeunes personnes, nous n'admettons pas cette utilisation abusive du domaine public. En effet sur plus d'un tiers de l'espace, cette implantation prive les familles d'un espace de jeux pour les enfants, d'un lieu pour les activités sportives, d'un espace de repos et de tranquillité pour les personnes âgées, ainsi que d'un accès aux toilettes publiques. Initiative d'autant plus surprenante que la municipalité met en avant la "sacralisation" des espaces verts et jardins et non leur transformation en campings sauvages », expliquent quelques riverains, signataires

du courrier. Ils veulent savoir : « Combien de temps cela va-t-il durer ? »

Contacté par *Le Progrès*, le cabinet de Fanny Dubot, maire du 7^e, affirme être en lien avec les riverains et reste à l'écoute de leurs remontées d'informations. Il explique aussi que « ces jeunes migrants en situation de recours qui ont trouvé refuge sur le square du Béguin et installé des tentes sont accompagnés par un collectif de soutien aux personnes migrantes et des parents solidaires de l'école Veyet. Ils sont présents dans l'attente de la reconnaissance de leur majorité ou minorité par les autorités. » Et d'ajouter que face à cette situation, la Ville de Lyon et la mairie d'arrondissement surveillent de près l'évolution du camp. « Demande a été faite aux jeunes de respecter la réglementation du square et la tranquillité des riverains, mais aussi de garder le camp propre, pour le respect des jeunes migrants et des habitants. Dans le cas contraire, la Ville se réserve le droit de



De jeunes migrants en situation de recours ont trouvé refuge sur le square du Béguin. Ils sont accompagnés par un collectif de soutien aux personnes migrantes et des parents solidaires de l'école Veyet. Photo Jean-Marc Manificat

prendre les décisions qui s'imposent », continue la mairie qui a installé des poubelles ainsi que des toilettes supplémentaires. Un camion douche passe régulièrement et des kits d'hygiène seront distribués par la Croix-Rouge.

« Il s'agit de jeunes du campement du square Perrin restés sur le carreau après le démantèlement. Le collectif qui les accompagne rappelle que cette situa-

tion « indigne » est subie, craignant lui aussi qu'elle ne s'éternise. Il lance un appel : « Les jeunes du campement du square du Béguin souffrent du froid, ils manquent de couvertures et de manteau alors que le Secours populaire qui s'occupe habituellement du vestiaire va interrompre sa distribution de vêtements jusqu'au 19 février. »

● De notre correspondant Jean-Marc Manificat